

CONGRÈS NATIONAL DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

DÉCLARATION D'ACTION CIVIQUE DE COLMAR 2009

L'ESPRIT DE DÉFENSE

Depuis la chute du mur de Berlin, il y a 20 ans, qui a marqué la fin de la « guerre froide », le monde moderne connaît de nouvelles incertitudes et de nouvelles menaces dans les domaines stratégiques, politiques et économiques, ce qui signifie que les notions traditionnelles de sécurité et de souveraineté ont été profondément transformées.

C'est pourquoi, nous, Combattants, membres de l'UNC et associations affiliées, avons en cette année 2009, décidé de nous concerter et de réfléchir sur ces nouvelles menaces pour y faire « front ».

C'est tout le sens de :

L'ESPRIT DE DÉFENSE

Thème de réflexion civique que nous développons dans le cadre de ce congrès de Colmar, les 29 et 30 mai.

I- CE QU'EST L'ESPRIT DE DÉFENSE

« L'Esprit de Défense », c'est avant tout le « refus de subir », la conscience d'appartenir à une communauté de destin et de solidarité avec ses droits et ses devoirs.

Il doit s'insérer dans tous les actes de la vie quotidienne dès lors que la société a pris conscience de ce qui vaut collectivement la peine d'être défendu... nos racines et notre identité nationale... le capital que nous ont laissé nos anciens, que nous aurons à transmettre à notre tour le moment venu après l'avoir protégé et embelli !

L'Esprit de Défense repose sur la connaissance des menaces bien identifiées qui mettent en cause l'existence de la pérennité de la Nation, de ses institutions, de ses valeurs patrimoniales qui ne sont pas seulement nationales mais universelles.

Or, l'esprit de défense dans sa nature a évolué ; avec le temps, les notions de temps de paix et de temps de guerre, telles qu'elles étaient ressenties jusqu'au second conflit mondial, se sont transformées.

II- LES MENACES EN 2009

Depuis deux décennies et pour la première fois de son histoire, la France n'a plus d'ennemi visible sur ses frontières... Mais le monde est devenu plus instable, plus imprévisible et reste secoué par de multiples conflits.

Des menaces plus diffuses sont apparues ; elles sont diverses, variées et peuvent atteindre à la sécurité, à la survie de la Nation, à l'intégrité de notre territoire avec l'aliénation de nos repères humains, de nos libertés et de nos valeurs de civilisation.

C'est alors qu'apparaît le concept de défense globale permanente, élargi d'une dimension civile, économique, mais aussi culturelle et sociale !

C'est d'abord la menace terroriste ; dans ce domaine, la France est particulièrement exposée : en raison même de l'éthique de notre société : démocratie libérale, respects des droits de l'homme et du citoyen.

Ensuite les risques nucléaires et épidémiques ; ces risques nouveaux apparaissant tant en raison de la prolifération des recherches qui continuent à progresser avec la dissémination des risques chimiques et biologiques.

Et une réalité plus palpable, les menaces contre l'Etat dues aux difficultés inhérentes à la polarisation urbaine de l'espace environnemental, sans oublier les attaques contre notre culture linguistique et artistique.

En fait, ce principe de globalité était déjà énoncé bien avant notre époque : dans un mémoire sur les enseignements du siège de Paris de 1870/1871, Viollet-le-Duc déclarait :

« La dernière guerre a démontré qu'en dehors de ses armées, il y a des forces considérables qui, faute d'organisation, sont peu à peu réduites à néant. Ce n'est donc pas la réorganisation qui est à tenter mais l'organisation de toutes les forces productrices dont dispose un pays comme la France !

Vue ainsi, l'organisation de la Défense ne concerne plus uniquement les spécialistes des armes mais aussi l'ensemble de la Nation, c'est-à-dire toutes ses administrations, toutes ses forces vives, tous les secteurs d'activités, tous ses organes de production... ».

Sous cet aspect « l'Esprit de Défense » ne concerne plus exclusivement les spécialistes des armes, la chose militaire ; il faut cependant affirmer qu'il contribue à redonner tout son sens et à restaurer le lien Armées-Nation distendu du fait de la suspension du Service national et la fin de la conscription.

C'est ce qu'il faut faire admettre à la collectivité citoyenne, souvent désabusée, en particulier aux jeunes générations pour qu'ils comprennent qu'ils sont partie prenante de la Défense en permanence dans la vie quotidienne et non exclusivement en situation exceptionnelle de troubles et de conflits.

III- L'ESPRIT DE DÉFENSE ET L'EUROPE

Et aujourd'hui, cet Esprit de Défense doit prendre place dans le cadre de l'Union Européenne sans que cela contredise la défense de nos propres valeurs nationales !

L'ensemble des Européens que nous sommes, ont une culture et une histoire communes, certes parfois chaotique, issues de la même civilisation judéo-gréco-chrétienne menacée, dans ses racines par d'autres principes religieux et politiques en opposition avec ceux de nos démocraties occidentales... Encore faudrait-il que l'Europe soit définitivement stabilisée dans ses frontières pour que s'instaure une véritable conscience nationale européenne... l'Esprit de Défense Européenne en découlera tout naturellement ! – dans le respect de chaque Nation, ce qui n'est pas incompatible – dans un espace de paix et de liberté pour que ne se reproduisent plus les erreurs fatales d'un passé encore récent.

IV- LE MONDE COMBATTANT

La connaissance du passé, les leçons que nous apporte la lecture de l'Histoire de notre pays avec ses zones d'ombre et de lumière, nous font comprendre pourquoi il est nécessaire d'être vigilants face à une démobilisation morale et civique. Il est établi qu'un peuple sans Esprit de Défense n'est pas un peuple libre, mais un peuple prêt à accepter l'asservissement.

Aujourd'hui, on peut hélas se demander si notre pays est toujours animé d'un véritable et profond « Esprit de Défense » !

Alors, c'est pourquoi le monde combattant et en particulier, nous à l'UNC, avons un rôle irremplaçable comme vecteur de cet esprit pour le revivifier auprès de toutes les couches de la société par des actions résolues et coordonnées, animées par notre désir de « SERVIR ».

C'est notre engagement civique ! Pour sauvegarder nos valeurs de démocratie et de liberté...

C'est notre devoir de combattant.

Claude LE BARILLIER
Vice-président national
Président de la Commission Nationale d'Action Civique